



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 24 novembre 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

Lors d'une interview de Monsieur le Ministre diffusée au journal télévisé en date du 23 novembre 2016, interview donnée à l'occasion de la présentation du réaménagement du giratoire "Irrgaertchen", Monsieur le Ministre a dit que, dans le futur, des panneaux de signalisation seront installés dans ce giratoire pour informer les automobilistes sur des trajets alternatifs en cas d'embouteillage.

En me référant à ma question parlementaire du 3 décembre 2014, dans ce contexte j'aimerais poser la question suivante à Monsieur le Ministre :

- Est-ce que ces panneaux de signalisation seront aussi installés à l'entrée des bretelles sur les autoroutes ? Ceci permettrait aux automobilistes en cas d'embouteillage sur les autoroutes de ne pas s'engager sur les autoroutes, mais de suivre les chemins alternatifs proposés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Léon Gloden
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Luxembourg, le **06 JAN. 2017**

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2589 du 24 novembre 2016 de l'honorable député Monsieur Léon Gloden, concernant les panneaux de signalisation au giratoire « Irrgäertchen », tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch

**Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire N° 2589 du 24 novembre 2016 de Monsieur le Député Léon GLODEN

Par sa question parlementaire, l'honorable Député voudrait avoir des informations concernant les panneaux de signalisation informant les automobilistes au sujet de trajets alternatifs en cas d'embouteillage sur le réseau autoroutier.

Avant de pouvoir répondre à cette question, il y a lieu de se référer aux réponses aux questions parlementaires N° 768 du 3 décembre 2014 de Monsieur le député Léon Gloden et N° 1285 du 10 juillet 2015 de Madame la députée Claudia Dall'Agnol.

Comme présenté lors de la conférence de presse du 23 novembre 2016, il est prévu d'implanter des panneaux à message variable et des signaux dynamiques sur le réseau des routes nationales à l'approche du rond-point Schaffner, informant les usagers de la route des incidents sur le réseau autoroutier ou d'une fermeture de tunnel, tout en leur indiquant un possible itinéraire de déviation.

Toutefois il faut préciser que tous les services publics, à savoir la Police Grand-Ducale, l'Administration des services de secours et l'Administration des ponts et chaussées, interviennent avec l'absolue priorité sur le réseau de la Grande Voirie afin de dégager au plus vite les véhicules accidentés, de libérer les capacités de l'autoroute et de désengorger/décharger ainsi le réseau secondaire qui n'est pas adapté à accueillir le trafic venant des autoroutes en cas d'un simple bouchon. Néanmoins, pour certains cas de figure, il est opportun d'indiquer des déviations.